

AVIS

(Conformément à l'article L1133-1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation)

La Bourgmestre porte à la connaissance de la population que le compte 2022 de la fabrique d'Eglise suivante a été voté et approuvé en séance du Conseil communal en date du 21 novembre 2023 :

- **ÉGLISE PROTESTANTE** de Wavre.

Ces documents peuvent être consultés au Service Finances, espace du Cœur de Ville 1 - 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve, à partir du 7 décembre 2023.

Fait à Ottignies-Louvain-la-Neuve, le 30 novembre 2023

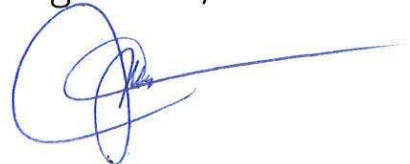
Le Directeur général,



Grégory Lempereur.



La Bourgmestre,



Julie Chantry.